



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22116566

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

20 SEP. 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : **0401 569 112**

Nom

(en entier) : **CAFES VANHOVE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE DE MONTIGNY 2 - 6000 CHARLEROI**

**Objet de l'acte : DEMISSION/NOMINATION - ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 15 SEPTEMBRE 2022.**

ORDRE DU JOUR

- DEMISSION/NOMINATION – REMISE EN ORDRE DES PUBLICATIONS
- DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR
- NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Les membres présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire décident à l'unanimité :

1/ Suite au décès du gérant statutaire, Monsieur André Joseph Vanhove, en date du 13/04/2009, Mesdames Anne Vanhove et Dominique Vanhove, co-gérantes suppléantes en cas d'incapacité physique du gérant (acte notarié du 04/02/2004, publié au Moniteur Belge le 02/03/2004), ont pris la fonction de gérantes qu'elles sont exercées jusqu'à ce jour.

Par conséquent, par vote spécial, l'assemblée générale décide d'acter la fin du mandat de Monsieur André Vanhove et de valider la prise de fonction de Mesdames Anne Vanhove et Dominique Vanhove à dater du 13/04/2009 en tant que gérantes (administratrices).

2/d'accepter la démission de Madame Anne VANHOVE au poste d'administrateur.
Décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

3/de nommer la SRL VANBERT HOLDING, représentée par son administrateur, Monsieur Romain VANHOVE, en tant qu'administrateur à dater de ce jour.

Ces résolutions sont approuvées à l'unanimité des membres présents à l'assemblée.

La SRL VANBERT HOLDING, représentée par son administrateur Monsieur VANHOVE Romain,
Présidente

Déposé au tribunal de l'entreprise le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/09/2022

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/09/2022 - Annexes du Moniteur belge